

SCHMITT ROUX-NOEL ANDURAND GLAUDET AVOCATS  
Avocats Associés au Barreau de LA ROCHELLE ROCHEFORT  
57 avenue du 11 novembre 1918 - 17000 LA ROCHELLE  
TEL. 05.46.41.32.73. / FAX. 05.46.41.14.99.  
E.mail : avocats@srnag.fr

---

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN APPARTEMENT 3 PIECES  
SITUE AU 17 RUE DU PROFESSEUR ANDRE TOURNADE  
17000 LA ROCHELLE

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE

**MERCREDI 2 OCTOBRE 2024 A 9 HEURES 30**

Devant le Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LA ROCHELLE, au Palais de Justice de ladite ville  
10 rue du Palais 1<sup>er</sup> étage

### VENTE EN UN LOT

Lot n°85 et les 434/100000 : un appartement 3 pièces situé au 3<sup>ème</sup> étage d'un immeuble d'habitation collectif (n°434 –  
entrée C2) comprenant une entrée, wc, salle d'eau, cuisine, deux chambres, séjour, petit balcon.

Lot n°992 et les 1/100000 : une cave portant le n°78

Lot n°597 et les 1/100000 : une place de stationnement portant le n°169

Figurant au cadastre de la manière suivante :

Section BZ n°209, rue du professeur André Tournade, 0ha 04a 56ca

Section BZ n°210, rue du professeur André Tournade, 0ha 14a 48ca

Section BZ n°211, rue du professeur André Tournade, 0ha 10a 97ca

Section BZ n°212, rue du professeur André Tournade, 0ha 08a 05ca

Section BZ n°213, rue du professeur André Tournade, 0ha 63a 35ca

Règlement de copropriété reçu par Maître MARCHI le 23 septembre 1964 et publié le 16 novembre 1964 au service de  
la publicité foncière de La Rochelle 1 volume 3563 n°46 puis annulé par le nouveau règlement de copropriété reçu par  
Maître CASSOU le 29 décembre 1966 publié au service de la publicité foncière de La Rochelle 1 le 5 janvier 1967 volume  
3785 n°26.

Syndic de copropriété : FONCIA LA ROCHELLE – 13 rue Dupaty 17000 La Rochelle

Le bien est occupé par le propriétaire.

**MISE A PRIX : 29.000 €**

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de la vente dressé par l'avocat poursuivant et déposé au  
Greffe du Tribunal Judiciaire de LA ROCHELLE.

Les frais de vente et d'adjudication seront supportés par l'adjudicataire en sus de son prix d'adjudication.

Les enchères ne pourront être portées que par ministère d'avocat postulant  
près le Tribunal Judiciaire de LA ROCHELLE

Pour consulter le cahier des conditions de la vente : s'adresser au Tribunal Judiciaire de LA ROCHELLE ou au cabinet de l'avocat du  
créancier poursuivant

**VISITE SUR PLACE : LE VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2024 à 9 Heures 30**